



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION REGIONALE DE JEUNESSE ET DES SPORT ANALANJIROFO

Avis de Consultation Ouverte

N° 03/2025-DRJS/CPX/PRMP/AROFO

1. Le **MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fourniture et livraison des fournitures et article de bureau:Rame Papier A4, Stylo bleu, Stylo Rouge, Papier Chemise cartonne,... au profit de la Direction Regionale de la Jeunesse et des Sports Analanjirofo** ".

Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **Bureau de la DRJS Analanjirofo**

Rue :

Etage / Numero de Bureau : **Porte N°05, Bureau de la DRJS Analanjirofo**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Porte N05, Bureau de la DRJS Analanjirofo et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Porte N°05, Bureau de la DRJS Analanjirofo** au plus tard le **13/10/2025 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 02/10/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics